

Sujet : [INTERNET] Contribution

De : Solange Albin <solange.albin@orange.fr>

Date : 15/11/2018 16:22

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête, Messieurs les commissaires enquêteurs,

Veillez trouver, en pièce jointe, l'avis que j'avais déposé, en Novembre 2017, sur le registre, lors de la précédente enquête publique sur le même projet, et qui est plus que jamais d'actualité.

D'autre part, plusieurs de ces machines de plus de 180 m de hauteur sont positionnées près de routes départementales ou, ce qui est plus grave, tout près des aires de repos de l'autoroute A20.

Par rapport à ces lieux fréquentés, ces aérogénérateurs seraient implantés à des distances inférieures à leur hauteur.

Vous n'êtes pas sans savoir que, depuis début 2018, deux éoliennes se sont écroulées en France.

Heureusement sans faire de blessés.

La première de ces machines est tombée à Bouin en Vendée le 1 Janvier 2018.

La deuxième s'est écrasée, sans conditions météorologiques particulières, le 6 Novembre 2018, à Guigneville dans le Loiret.

 La République de Centre


Une éolienne s'est effondrée dans le Pithiverais

https://www.larep.fr/guigneville/faits-divers/2018/11/06/une-eolienne-s-est-effondree-dans-le-pithiverais_13043015.html

- Guigneville

Publié

le 06/11/2018 à 13h35 Mis à jour Mis à jour le 06/11/2018 à 16h04

 Une éolienne s'est effondrée dans le Pithiverais

Une éolienne de 90 mètres de haut (plus 50 mètres de pales) s'est effondrée ce mardi matin.

Une éolienne s'est effondrée dans la nuit de lundi à mardi, entre Guigneville et Charmont-en-Beauce, au nord de Pithiviers.

Un monstre de 90 mètres, pâles non-comprises, et 50 tonnes d'acier tombées à terre. Image saisissante qui s'offre aux yeux depuis ce mardi matin, entre Guigneville et Charmont-en-Beauce, ce mardi dans le Pithiverais.

Nous savons que le risque zéro n'existe pas et, ici, nous sommes confrontés à des machines industrielles de très grande hauteur.

Messieurs les commissaires enquêteurs pouvez-vous prendre la responsabilité de donner un avis favorable à ce projet en oubliant le principe de précaution?

Aussi, Messieurs les commissaires, je vous demande de vous prononcer contre ce projet .

Solange ALBIN

36340 MAILLET

Le 15 Novembre 2018

— Pièces jointes : —

contribution vigoux Solange.odt

30 octets

Le sud de l'Indre est essentiellement rural comment peut-on envisager d'y implanter des machines **industrielles** de 184 mètres de haut, au risque de lui faire perdre toute son âme ?

Autoroute A20, sens Paris-Provence, en entrant dans le département par le Nord, on est confronté aux différents parcs éoliens de la champagne berrichonne où l'on peut constater régulièrement la construction de nouvelles machines.

Autoroute A20 , direction Toulouse- Paris, Vigoux est en limite de département, donc la première vue que les automobilistes auront du sud de l'Indre sera un parc industriel d'aérogénérateurs.

Croyez-vous que cela les incitera à sortir de l'autoroute pour visiter la vallée de la Creuse et ses peintres ou la vallée noire, pays de George Sand (déjà bien mis à mal par les parcs du Chassepain et d'Ambrault)?

Les deux accès au département, au Nord et au Sud, seront marqués par des éoliennes gigantesques.

L'Indre a déjà fortement contribué aux énergies renouvelables (n'oublions pas, non plus, le barrage d'Eguzon) doit-on pour le profit de quelques personnes sacrifier un atout majeur, le tourisme vert ?

Nos élus ont-ils pris en compte toutes les données ?

Ils succombent aux sirènes de l'argent qui tombe du ciel pour aménager des structures municipales. Mais à quoi serviront-elles quand les habitants qui le pourront fuiront ces constructions qui de plus posent des problèmes sanitaires ? Il suffit de lire les avertissements de l'académie de médecine de Mai 2017.

Alors **PRESERVONS NOTRE PATRIMOINE ET L'AVENIR DE NOS DESCENDANTS.**

NON AUX EOLIENNES INDUSTRIELLES DANS LE SUD DE L'INDRE

Le 17 Novembre 2017

Solange ALBIN

36340 MAILLET

